



## ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

Regina, le 20 septembre 2011

**Objet : Convocation aux Assemblées générales extraordinaires de  
l'Association canadienne-française de Regina (ACFR) et de l'Association  
culturelle Oskana de Regina (ACOR)**

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement conviés à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association canadienne-française de Regina, le vendredi 21 octobre 2011 à 17 h00, dans la salle de conférence du Carrefour des Plaines (3850 avenue Hillsdale). Par le fait même, il me fait plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association culturelle Oskana de Regina (ACOR) qui se tiendra à 17H30 à la même date et au même endroit.

En effet, Madame, Monsieur, en 2010, l'ACFR a créé une commission chargée de réfléchir sur une nouvelle orientation à donner à l'ACFR pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de ses membres et faire face à un monde en perpétuel changement. L'Assemblée générale annuelle tenue en juin 2011 a proposé que l'ACFR tienne, au cours de l'exercice 2011-2012, une Assemblée générale extraordinaire pour approuver le rapport de ladite commission.

Dans le but d'être efficace dans l'organisation des activités culturelles, il a été créé en 2008 au sein de l'ACFR un organisme (*Association culturelle Oskana de Regina : ACOR*) chargée de s'occuper du volet culturel. Avec le temps, il s'est avéré que l'ACOR est non seulement moins efficace mais également moins efficiente dans l'organisation des activités culturelles. La question a été débattue au cours de l'AGA de l'ACOR de cette année et cette Assemblée générale extraordinaire viendra pour analyser la proposition de dissoudre l'entité légale qu'est l'ACOR et d'en faire un sous-comité important de l'ACFR.

Au plaisir de vous voir à cette Assemblée générale extraordinaire de l'ACFR ainsi qu'à celle de l'ACOR le vendredi 21 octobre 2011.

**Annie Audet**  
Présidente